



Ex-collocataire me doit de l'argent moyens à dispo?

Par **gudule4444**, le **02/07/2012** à **15:58**

Bonjour,

Mon ancien colocataire me doit la moitié des frais d'agence que j'ai avancé au début de notre collocation. Partant sur une relation de confiance et étant donné qu'il avait des problèmes d'argent, j'ai laissé faire persuadée qu'un jour il me rendrait cet argent. Seulement le climat s'est fortement dégradé et aujourd'hui il ne veut plus me rembourser. Il est parti de l'appartement sans me prévenir qu'il avait posé son dédit et s'en est suivi de longues discussions houleuses pour ce remboursement. Il m'a signé une reconnaissance de dette. Toutefois je ne m'étais pas assez méfière et ne savais pas que pour qu'elle soit valable il fallait que le montant soit écrit en toutes lettres et le montant bien défini. Étant donné que nos comptes n'étaient pas clôturés, il est écrit sur cette lettre qu'il me doit la moitié du montant (précisé mais uniquement en chiffres) moins la clôture de nos comptes communs. La lettre est datée et signée. J'ai également des mails où il m'assure qu'il me remboursera plus tard et l'ensemble des échanges (par mail) de ces discussions houleuses où il me rajoute des frais inexistantes, bref je ne m'imaginais pas de l'ampleur que je pouvais prendre cette affaire. Aujourd'hui je suis désenparée et ne sait plus quoi faire, j'ai bien essayé de le raisonner, en vain. J'ai de gros soucis d'argent en ce moment et cette somme, même si elle est peu importante, me donnerait un bon coup de pouce. Je ne voulais pas en arriver à ça mais il ne me laisse plus vraiment le choix. Que puis-je faire ? Merci d'avance de vos réponses et bonne journée